

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche projet validée en CP du 21/03/07

OPERATION N° 78/11

MESURE N° 2

PRESAGE N° 24175

1. **LIBELLE DE L'OPERATION :**

Appui technique à une agriculture durable en Pays Midi-Quercy

2. **LOCALISATION DE L'OPERATION :**

Pays Midi-Quercy

3. **ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION :**

04/2007-06/2008

4. **MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :**

Association de Développement Rural du Pays Midi-Quercy

5. **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : TTC**

COUT TOTAL TTC	Leader+	Etat	Département	Région	Autre à préciser.	Autofinancement
29 000 €	17400 € (60%)		5 800 € (20 %)			5 800 € (20 %)

6. **DEPENSES ELIGIBLES (TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):**

Postes de dépenses	Montant en Euros
Ingénierie 44 journées à 541 €	23 804 €TTC
Bénévolat	3 000€
Frais de structure	2 196€
TOTAL	29 000€

7. **DESCRIPTIF DE L'OPERATION**

▪ **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

L' Association de Développement Rural du Pays Midi-Quercy se propose de mettre en place des opérations s'inscrivant dans les axes stratégiques 1 et 3 de la charte de développement durable du Pays, en partenariat avec les organismes professionnels agricoles départementaux tels que l'ADASEA et la Chambre d'Agriculture ainsi que les autres chambres consulaires.

Opérations proposées :

- 1) La mise en place d'un dispositif agro-environnemental adapté aux enjeux du Pays concernant, notamment, la qualité des eaux superficielles et souterraines ;
- 2) L'élaboration d'une charte de "bon voisinage" entre agriculteurs et les résidents non agriculteurs du Pays ;
- 3) La participation à l'accueil et l'accompagnement d'actifs (création-reprise-transmission d'activité) sur le Pays en partenariat avec les chambres consulaires et les EREF

▪ **OBJECTIFS et DESCRIPTIFS**

- 1) L'activité agricole occupe une place prépondérante sur le Pays Midi-Quercy avec 1200 exploitations réelles. Pour répondre à un des enjeux identifiés comme prioritaires au sein de ce territoire, la qualité de l'eau, la sensibilisation et l'accompagnement des agriculteurs dans l'adoption de pratiques respectueuses des milieux aquatiques semblent indispensables. Pour ce faire, l'association de Développement Rural du Pays Midi-Quercy propose la mise en place d'un dispositif agro-environnemental adapté localement.

❖ **Descriptif des actions :**

- Identifier un périmètre d'action ;
- Présenter un diagnostic décrivant les problématiques environnementales rencontrées (ce diagnostic reprendra essentiellement des éléments identifiés dans le cadre du contrat de rivière Aveyron / Lère) ;
- Sélectionner des mesures agro-environnementales et rédiger leur cahier des charges ;
- Sensibiliser les agriculteurs à la préservation de la ressource en eau et les accompagner dans la réalisation de contrats agro-environnementaux.

2) Le Pays Midi-Quercy connaît une forte croissance démographique notamment liée à l'arrivée de nouveaux résidents. Si ces nouveaux arrivants sont demandeurs de produits agricoles locaux, ils doivent aussi prendre en compte que l'acte de production, même respectueux de la réglementation en vigueur, peut provoquer quelques désagréments passagers. C'est pourquoi, une charte "de bon voisinage" entre agriculteurs et habitants non agriculteurs devrait instaurer un meilleur dialogue et une meilleure compréhension entre les choix de vie des uns et des autres.

❖ **Descriptif des actions :**

- Animation de rencontre entre agriculteurs et non agriculteurs,
- Rédaction de la charte "de bon voisinage",
- Réunions préparatoires à la signature de charte,
- Réunion de la signature officielle de la charte.

3) L'objectif est d'accueillir et d'accompagner au mieux tout nouveau porteur de projet. L'atteinte de cet objectif sera facilitée par la mise en place de passerelles entre les différents secteurs d'activités et la création d'une démarche d'accompagnement structurée respectueuse des objectifs environnementaux.

❖ **Descriptif des actions :**

- La définition et la signature d'une convention de partenariat entre les élus, les agents de développement des territoires consulaires, les représentants socioprofessionnels locaux afin de mutualiser les efforts de chacun en faveur de l'installation de nouveaux actifs ;
- La réalisation d'une session d'accueil d'actifs : cela consiste en une formation destinée et adaptée aux "futurs actifs" du Pays ;
- La participation à la foire "Installation " de Limoges.

▪ **PARTENARIATS:**

ADASEA, Chambre d'Agriculture, syndicats agricoles, résidents non agriculteurs, élus locaux, collectivités territoriales EREF ...

▪ **EFFETS ATTENDUS:**

Engagement volontaire des agriculteurs dans un contrat agro-environnemental visant la préservation de la ressource en eau.

Limitation des conflits entre agriculteurs et résidents non agriculteurs.

Favoriser l'accueil-transmission-reprise d'activités pérennes et respectueuses de l'environnement.

▪ **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :**

Les agriculteurs du Pays Midi-Quercy, les résidents non agriculteurs et les élus du Pays-Quercy, les futurs actifs du Pays Midi-Quercy

8. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

▪ **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

L'opération rentre dans le cadre de la fiche action n° 2 « Favoriser la transformation, l'adaptation des ressources physiques aux enjeux d'une qualité environnementale » du Plan de Développement leader+ GAL Pays Midi-Quercy, car elle favorise une évolution positive sur un plan environnemental des pratiques agricoles et de leur perception auprès des résidents du territoire.

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation n°11 du 21 mars 2007

Décision : Accepté Refusé en l'état Refusé

Intitulé du projet : **Appui technique à une agriculture durable en Pays Midi-Quercy**

Maître d'ouvrage : *Association de Développement Rural du Pays Midi-Quercy*

Auteur de la fiche : **Philippe DARBOIS**

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY	
1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?	
Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la <u>compétitivité environnementale</u> ¹ du PMQ (0-4)	3
Il tient compte de la présence d'autres acteurs en PMQ, il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	2
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	1
Le caractère <u>innovant ou expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité environnementale</u> (0-2)	2
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	
8/10	
2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ	
Le projet a un effet positif sur l'une des fiche-action de ce programme (0)	2/2
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou <i>remarquable</i> ² sur l'une des fiches-action (2)	
<i>Sur quelle(s) fiche(s)-action ? n°2 et n°4</i>	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)	
Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	3/4
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)	
Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	1/4
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)	
Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	3/4
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a un partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)	
Priorités transversales : <u>Environnement</u> – <u>Egalité des chances hommes, femmes</u> – <u>Société de l'information</u> – <u>Emploi</u>	
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	3/4
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)	
L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	1/2
L'action et/ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	
21/30	

¹ **Compétitivité environnementale** : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. **L'environnement** : « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »

² **Effet positif** : contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité. **Effet remarquable** : effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.

Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :	
II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS	
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays	
L'opération n'a d'effet positif sur aucune des mesures liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d'1 mesure liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur 2 mesures de cette Charte, ou un effet remarquable sur 1 mesure au moins (2) Notation de 0 à 2	2/2
● Axes majeurs concernés : <input checked="" type="checkbox"/> X Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input type="checkbox"/> X Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input checked="" type="checkbox"/> X Promouvoir un développement économique durable	
● Mesures concernées : 1-5	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)	
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : Charte Locale de l'Eau Notation de 0 à 3	2/3
3- Localisation du projet	
L'opération se localise dans une seule Commune (0) L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) Notation de 0 à 2	2/2
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires	
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) Notation de 0 à 3	3/3
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS	
	9/10
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
•Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) •Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) •L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) •Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) •Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) Notation de 0 à 2 pour chaque ligne	1 1 2 1 2
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
	7/10
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION	
•La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) •Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3) •Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) •Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne	2 1 2 2
TOTAL SUIVI ET EVALUATION	
	7/10
TOTAL FINAL	
	44/60
Commentaires :	

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche projet validée en CP du 21/03/07

OPERATION N° 79/11

MESURE N° 4

PRESAGE N° 24176

9. LIBELLE DE L'OPERATION :

Réseau Chantiers de jeunes volontaires en Pays MQ-2007

10. LOCALISATION DE L'OPERATION :

L'association souhaite proposer des projets sur **l'ensemble du territoire du Pays Midi Quercy**.

La réalisation des actions a lieu sur 3 semaines pour chaque chantier international, au cours de l'été (5 prévus en 2007):
Septfonds; Puylaroque; Labastide de Penne; Bruniquel-Montricoux, Verfeil sur Seye

L'association propose également des chantiers week-end, du vendredi soir au dimanche, tout au long de l'année :
Saint Georges, Caussade, Septfonds, Puylaroque, Nègrepelisse

11. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION :

Année 2007

12. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :

Association CITRUS, délégation régionale de Solidarités Jeunesses
Adresse du siège social : à la Communauté de Communes du Quercy Caussadais
Z.I. de Meaux
82300 CAUSSADE

13. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : TTC

COUT TOTAL	Leader+	Etat	Département	Région	EPCI + Communes.	Autofinancement
43 300 €	16 500 € (38.10 %)				5 000€ (11.55 %)	21 800 € (50.35 %)

14. DEPENSES ELIGIBLES (en TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):

Postes de dépenses en TTC	Montant en Euros
Achats	15 975 €
Alimentation	11 900 €
Fournitures pédagogiques	800 €
Animations loisirs	2 475 €
Pharmacie	800 €
Services extérieurs	27 325 €
Personnel	11 385 €
Facturation Solidarités Jeunesses *	3 125 €
Communication, publication, publicité	3 500 €
Frais déplacements généraux	6 000 €
Frais administratifs liés à l'action	815 €
Frais de structure	2 500 €
TOTAL	43 300 €

15. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

♦ CONTENU DU PROJET

Chaque chantier regroupe une quinzaine de volontaires internationaux, pendant 3 semaines, autour d'un projet local portant sur le patrimoine bâti, l'environnement, ou une manifestation locale, en général pendant l'été.

En 2007, les projets programmés concernent des travaux de réhabilitation et de remise en valeur du petit patrimoine rural.

Un chantier week-end regroupe un public varié de 10 à 15 volontaires, « recrutés » auprès de structures partenaires et par voie de presse, et mobilise les habitants d'une commune autour d'un projet local.

♦ OBJECTIFS :

Pour chaque chantier, les objectifs poursuivis sont les suivants :

➤ **La réalisation d'un travail concret**, sur la base d'un engagement vis à vis d'une commune ou d'une association, visant à **valoriser le patrimoine naturel et culturel du territoire**. Le chantier constitue une occasion de sensibiliser la population locale à ces richesses, et de les faire découvrir aux internationaux accueillis.

➤ **Un apprentissage social et citoyen, à partir de la vie collective** : les volontaires apprennent à gérer ensemble une vie de groupe, comprenant des aspects quotidiens tels que la gestion d'un budget, les courses à faire, la confection des repas, l'organisation du rythme de travail, le planning d'activités et de loisirs, etc., mais aussi la gestion des relations interculturelles et interpersonnelles. L'association propose une **sensibilisation au respect de l'environnement** tout au long de l'accueil du groupe, sous différents aspects (tri sélectif, choix de consommation, etc.). Lors des chantiers week-end, la création de lien social est favorisée par un hébergement des volontaires chez l'habitant.

➤ **Un chantier international constitue un temps fort d'animation locale, qui privilégie les échanges interculturels** entre le groupe de volontaires accueillis et la population locale. Pour chaque participant, local ou international, les rencontres occasionnées visent une ouverture à l'autre et à l'ailleurs, qui perdurera au delà de la durée même du projet.

♦ PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :

Les chantiers week-end favorisent la mixité des publics (différence d'âge, de milieu social...) et accueillent également des volontaires internationaux, par le biais d'un partenariat avec une association toulousaine d'accueil d'étudiants étrangers.

16. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

♦ Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL

L'opération rentre dans le cadre de la fiche action n°4 du Plan de Développement leader+ GAL Pays Midi-Quercy « Favoriser l'emploi lié à l'amélioration de la compétitivité environnementale du Midi-Quercy » dont l'objectif est d'assurer l'articulation entre la demande d'emploi sur le territoire que l'on peut adapter et /ou qualifier et l'offre d'emploi qui va découler des initiatives volontaristes en matière de valorisation du patrimoine environnemental et culturel du Pays Midi-Quercy.

Les chantiers permettent une première expérience (pré orientation) dans les métiers de la préservation du patrimoine et de l'animation socioculturelle pour les jeunes du territoire.

L'association souhaite participer à la dynamique de territoire impulsée par le Pays Midi Quercy dans toutes ses dimensions.

Pour chaque chantier, l'association s'efforce de **respecter au mieux les recommandations de la Charte Paysagère**, en favorisant le **travail en réseau avec des associations locales** telles que l'A.P.I.C.Q. ou la Maison du Patrimoine, mais aussi en **s'intégrant aux actions animées par le Pays**, notamment les Journées du Patrimoine au mois de juin.

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation n°11 du 21 mars 2007

Décision : Accepté Refusé en l'état Refusé

Intitulé du projet : Réseau Chantiers de jeunes volontaires en Pays MQ-2007

Maître d'ouvrage : Association CITRUS

Auteur de la fiche : Philippe DARBOIS

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY	
1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?	
Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la <u>compétitivité</u> environnementale ³ du PMQ (0-4)	3
Il tient compte de la présence <u>d'autres acteurs en PMQ</u> , il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	2
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	2
Le caractère <u>innovant ou expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité</u> environnementale (0-2)	1
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	
2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ	
Le projet a un effet positif sur l'une des fiche-action de ce programme (0)	2/2
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou <i>remarquable</i> ⁴ sur l'une des fiches-action (2) <i>Sur quelle(s) fiche(s)-action ? n° 3 et n°4</i>	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)	
Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	3/4
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)	
Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	1/4
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)	
Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	1/4
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)	
Priorités transversales : Environnement – Egalité des chances hommes, femmes – Société de l'information – Emploi	
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	3/4
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)	
L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	2/2
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	
20/30	

³ **Compétitivité environnementale** : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. **L'environnement** : « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »

⁴ **Effet positif** : contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité. **Effet remarquable** : effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.

Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :	
II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS	
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays	
L'opération n'a d'effet positif sur aucune des mesures liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d'1 mesure liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur 2 mesures de cette Charte, ou un effet remarquable sur 1 mesure au moins (2) Notation de 0 à 2	2/2
● Axes majeurs concernés : <input checked="" type="checkbox"/> X Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input checked="" type="checkbox"/> X Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable	
● Mesures concernées : 1-4	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)	
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : Charte Paysagère – Politique Culturelle Notation de 0 à 3	3/3
3- Localisation du projet	
L'opération se localise dans une seule Commune (0) L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) Notation de 0 à 2	2/2
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires	
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) Notation de 0 à 3	3/3
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS	
	10/10
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
•Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) •Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) •L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) •Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) •Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) Notation de 0 à 2 pour chaque ligne	2 2 1 1 2
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
	8/10
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION	
•La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) •Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3) •Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) •Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne	2 2 2 2
TOTAL SUIVI ET EVALUATION	
	8/10
TOTAL FINAL	
	46/60
Commentaires :	

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche projet validée en CP du 21/03/07

OPERATION N° 80/11

MESURE N° 5

PRESAGE N° 24092

17. LIBELLE DE L'OPERATION :

Festival des croches et la lune 2007 : créations artistiques spécifiques à la 20^{ème} édition

18. LOCALISATION DE L'OPERATION :

Verfeil sur Seye

19. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION :

De décembre 2006 à fin août 2007

20. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :

Association Act'2

21. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : TTC

COUT TOTAL TTC	Leader+	Etat	Département	Région	Autre à préciser.	Autofinancement
17 000 €TTC	8 500 € (50 %)		1 500 € (8.82 %)	2000 € (11.77 %)	QRGA : 1900 (11.17 %)	3 100 % (18.24 %)

22. DEPENSES ELIGIBLES (préciser HT ou TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):

Postes de dépenses	Montant en Euros
Créations de spectacles, livre (500 ex.) et exposition	21 000 €
Achats de gobelets écologiques	2 000 €
Total des dépenses	23 000 €
Recettes estimées (entrées festival + vente du livre)	- 6 000 €
TOTAL ELIGIBLE A LEADER+	17 000 €

23. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

▪ PRESENTATION SYNTHETIQUE

Le programme LEADER+ va aider les actions spécifiques créées à l'occasion du « 20^{ème} festival Des croches et la lune ». Le descriptif et les dépenses présentés ci-dessous ne portent que sur ces actions spécifiques. Le fonctionnement « classique » du festival fait l'objet de dépenses et de financements différents.

▪ CONTENU DU PROJET :

Les actions retenues dans les dépenses éligibles LEADER+ :

- ♦ Deux créations de spectacles musicaux (Cathon-Cataix-Wally & Didier Brassac) présentées au cours du 20^{ème} festival « Des Croches et la Lune »
- ♦ Edition d'un livre de photographies retraçant les vingt années du festival
- ♦ Exposition et animations autour de la chanteuse Colette Magny, décédée en 1997, initiatrice du festival (en partenariat avec l'Abbaye de Beaulieu)
- ♦ Achat de 4000 gobelets écologiques (action environnementale réduisant la quantité de déchets, sensibilisation du public à une démarche écologique ; utilisation par ACT'2 pour ses propres manifestations et prêt à d'autres associations locales)

Les moyens mobilisés nécessaires à la mise en œuvre de l'opération : personnel, concours techniques externes, études,...)

- ♦ Rencontres et répétitions entre les artistes
- ♦ Conception du livre (recherche documentaire) et Partenariats (co-édition etc....)

Les acteurs partenaires associés au projet et les personnes contactées

- Thierry Colombié (écrivain – journaliste), Bénédicte (éditeur), Virginie Dagault (photographe – professeur d’Arts-Plastiques), Laurence Garcia-Catala (photographe)
- Pierre Prouvèze (association « Les Amis de Chansons de l’Evènement » - Marseille)
- Abbaye de Beaulieu

- **OBJECTIFS :**

Le contexte local de mise en œuvre,

Vingtième festival « Des Croches et la Lune » à Verfeil-sur-Seye (17, 18 & 19 août 2007) – Association ACT’2 – Hommage à Colette Magny – Créations musicales avec des artistes locaux ayant cotoyé Colette Magny – Volonté de restituer une trace de vingt ans d’actions culturelles exceptionnelles en milieu rural – Mobilisation d’une centaine de bénévoles – Accueil d’associations militantes (sensibilisation à l’écologie, prévention SIDA, décroissance, habitat écologique (« Eco-Hameau » de Verfeil), confédération paysanne...)

Les effets attendus

- Continuité de l’action culturelle engagée depuis vingt ans
- Créer un événement exceptionnel en proposant des spectacles inédits
- Rendre compte de l’engagement des acteurs locaux durant vingt ans
- Eveiller la curiosité d’un public plus large
- Disposer de supports artistiques (livre, disque...) à l’issue de la manifestation
- Sensibilisation du public à une démarche environnementale (utilisation de gobelets écologiques réutilisables)

- **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :**

Le public du festival est composé des habitants de Verfeil-sur-Seye, du Pays-Midi-Quercy, des départements limitrophes pour la plupart. Il s’agit d’un public local et familial. Spectacles et ateliers pour enfants dans la journée, mixité sociale et générationnelle pour le traditionnel feu d’artifice, choix artistiques éclectiques touchant des publics différents (rock, chanson, musique du monde, electro, ateliers slam, danse, théâtre, arts du cirque...)

24. JUSTIFICATION DE L’OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

- **Préciser le lien de l’opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

L’opération rentre dans le cadre de la fiche action n°5 du Plan de Développement leader+ GAL Pays Midi-Quercy « Valoriser les usages du patrimoine naturel et culturel vecteurs d’une identité territoriale » car il constitue un exemple de festival qui valorise le patrimoine architectural du Pays Midi-Quercy. En effet ce festival se déroule au coeur du village (bastide) tout en utilisant des lieux remarquables (église, halle, places du village,...) permettant ainsi à tous les festivaliers de découvrir le patrimoine verfeillais.

De plus, ce festival va également valoriser le travail des deux femmes photographes qui après avoir travaillé bénévolement durant des années peuvent espérer une reconnaissance et une professionnalisation grâce à l’édition du livre. L’utilisation de gobelets écologiques permet à l’association de sensibiliser le public à la qualité environnementale.

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation n°11 du 21 mars 2007

Décision : Accepté Refusé en l'état Refusé

Intitulé du projet : Festival des croches et la lune 2007 : créations artistiques spécifiques à la 20^{ème} édition

Maître d'ouvrage : Association « Act'2 » -

Auteur de la fiche : Philippe DARBOIS

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY	
1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?	
Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la <u>compétitivité environnementale</u> ⁵ du PMQ (0-4)	3
Il tient compte de la présence <u>d'autres acteurs en PMQ</u> , il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	2
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	0
Le caractère <u>innovant ou expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité environnementale</u> (0-2)	1
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	6/10
2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ	
Le projet a un effet positif sur l'une des fiche-action de ce programme (0)	
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou <i>remarquable</i> ⁶ sur l'une des fiches-action (2)	2/2
<u>Notation de 0 à 2</u>	
3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)	
Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	3/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)	
Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	1/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)	
Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a un partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	2/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	(0*)
6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)	
Priorités transversales : Environnement – Egalité des chances hommes, femmes – Société de l'information – Emploi	
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4)	2/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)	
L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	2/2
<u>Notation de 0 à 2</u>	
TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	
	18/30

⁵ **Compétitivité environnementale** : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. **L'environnement** : « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »

⁶ **Effet positif** : contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité. **Effet remarquable** : effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.

Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :	
II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS	
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays	
L'opération n'a d'effet positif sur aucune des mesures liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d'1 mesure liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur 2 mesures de cette Charte, ou un effet remarquable sur 1 mesure au moins (2) Notation de 0 à 2	2/2
● Axes majeurs concernés : <input checked="" type="checkbox"/> X Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input type="checkbox"/> X Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input checked="" type="checkbox"/> X Promouvoir un développement économique durable	
● Mesures concernées : 1- 4	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)	
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : Culture Notation de 0 à 3	3/3
3- Localisation du projet	
L'opération se localise dans une seule Commune (0) L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) Notation de 0 à 2	1/2
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires	
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) Notation de 0 à 3	3/3
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS	
	9/10
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
•Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) •Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) •L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) •Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) •Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) Notation de 0 à 2 pour chaque ligne	2 2 1 1 2
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
	8/10
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION	
•La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) •Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3) •Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) •Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne	2 1 2 3
TOTAL SUIVI ET EVALUATION	
	8/10
TOTAL FINAL	
	43/60
Commentaires :	

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche projet validée en CP du 21/03/07

OPERATION N° 81/11

MESURE N° 5

PRESAGE N° 24100

25. **LIBELLE DE L'OPERATION** :

Université Occitane d'été à Laguépie 2007

26. **LOCALISATION DE L'OPERATION** :

Laguépie – Varen - Castanet

27. **ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION** :

Du 08 au 15 juillet 2007.

28. **MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE** :

Association « Mélodie Guépienne Lenga Viva »

29. **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL** :

COUT TOTAL	Leader+	Etat	Département	Région	autre à préciser.	Autofinancement
33 200 € éligible A Leader+	6 640 € (20 %)	3 000 € (9.03 %)	5 000 € (15.06 %)	8 000 € (24.09 %)	4 500 € (13.56 %)	6 060 € (18.26 %)
44 560 €CT de l'opération	6 640 € (14.90 %)	3 000 € (6.73 %)	5 000 € (11.22 %)	8 000 € (17.96 %)	4 500 € (10.09 %)	17 420 € (39.10 %)

* % d'aide dégressif : 4^{ème} année d'intervention LEADER+

30. **DEPENSES ELIGIBLES (TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):**

Postes de dépenses	Montant en Euros
Communication	13 000 €
Formation, ateliers, conférences	5 000 €
Spectacles	13 000 €
Location, matériel technique	4 200 €
Repas	2 000 €
Hébergement	3 000 €
Sacem	950 €
Bénévolat	3 000 €
Divers	410 €
TOTAL DES DEPENSES	44 560 €

31. **DESCRIPTIF DE L'OPERATION**

- **CONTENU DU PROJET** : (Présenter : les actions prévues, les moyens mobilisés nécessaires à la mise en œuvre de l'opération : personnel, concours techniques externes, études,...)

L'association Mélodie Guépienne Lenga Viva organise la 6^{ème} édition des universités occitane d'été à Laguépie. Grâce au soutien du programme Leader+ depuis 2004, la nature et la qualité des animations et des formations proposées ont été développées afin de toucher un plus large public dont la fréquentation globale continue à augmenter. On constate

un intérêt croissant pour les cours et les activités de l'université. Le nombre des stagiaires enregistre une forte hausse, ils sont issus d'un peu partout de France (Alsace, Aquitaine, PACA, Languedoc Roussillon), mais aussi de Catalogne Espagnole, du Luxembourg et des USA. Cette année l'université est ouverte aux enfants qui pourront découvrir aussi la langue et la culture d'Oc.

Par ailleurs, l'association organise de plus en plus certaines parties de l'Université dans des villages environnants, soit par un déplacement des stagiaires (Castanet, Varen), soit par un travail étroit avec d'autres associations occitanes (Saint Antonin, Varennes) ou bien par une étroite collaboration avec la confrérie des Vins des Coteaux du Quercy, basée à Montpezat. Ainsi progressivement cette université concerne de plus en plus de lieux et de personnes du Pays Midi-Quercy Cette université est l'Université Occitane d'Eté de référence de la région Midi-Pyrénées. C'est le seul endroit où l'on peut à la fois découvrir certaines données culturelles, des spectacles de création, apprendre à danser, chanter et faire du théâtre, apprendre à parler la langue ou la perfectionner.

▪ **PARTENAIRES** : Commune de LAGUEPIE, Association Escambar, CFM radio, associations locales et régionales de promotion de la culture occitane

▪ **OBJECTIFS** : (Présenter : le contexte local de mise en œuvre, les effets attendus,...)

Sauvegarde d'un patrimoine culturel et transmission aux générations futures

Développer un pôle de la culture occitane à Laguépie

Transmettre aux générations futures un patrimoine culturel identitaire : la culture occitane

▪ **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX** :

Tout Public

32. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

▪ **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

L'opération rentre dans le cadre de la fiche action n°5 du Plan de Développement leader+ GAL Pays Midi-Quercy « Valoriser les usages du patrimoine naturel et culturel vecteurs d'une identité territoriale » dont l'objectif est de valoriser la culture occitane.

Conformément au 4^{ème} Comité de Programmation Leader + du 16 décembre 2004 où il a été décidé d'instaurer un système dégressif de taux d'intervention pour des manifestations culturelles exceptionnelles ayant un impact pour le territoire, cette opération peut bénéficier d'une aide pour la 4^{ème} année à hauteur de 20 %

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation n°11 du 21 mars 2007

Décision : Accepté Refusé en l'état Refusé

Intitulé du projet : **Université Occitane d'été à Laguépie 2007**

Maître d'ouvrage : **Association « Mélodie Guépienne Lengua Viva »**

Auteur de la fiche : **Philippe DARBOIS**

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY	
1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?	
Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la <u>compétitivité</u> environnementale ⁷ du PMQ (0-4)	2
Il tient compte de la présence <u>d'autres acteurs en PMQ</u> , il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	2
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	2
Le caractère <u>innovant ou expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité environnementale</u> (0-2)	2
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	8/10
2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ	
Le projet a un effet positif sur l'une des fiche-action de ce programme (0)	
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou <i>remarquable</i> ⁸ sur l'une des fiches-action (2)	2/2
<u>Notation de 0 à 2</u>	
3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)	
Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	3/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)	
Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	3/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)	
Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a un partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	2/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)	
Priorités transversales : Environnement – Egalité des chances hommes, femmes – Société de l'information – Emploi	
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4)	1/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)	
L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	2/2
<u>Notation de 0 à 2</u>	

⁷ **Compétitivité environnementale** : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. **L'environnement** : « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »

⁸ **Effet positif** : contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité. **Effet remarquable** : effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.

TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	21/30
Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :	
II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS	
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays	
L'opération n'a d'effet positif sur aucune des mesures liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d'1 mesure liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur 2 mesures de cette Charte, ou un effet remarquable sur 1 mesure au moins (2) Notation de 0 à 2	2/2
<ul style="list-style-type: none"> ● Axes majeurs concernés : <input type="checkbox"/> Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input checked="" type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● Mesures concernées : 1-4 	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)	
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : Culture Notation de 0 à 3	2/3
3- Localisation du projet	
L'opération se localise dans une seule Commune (0) L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) Notation de 0 à 2	1/2
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires	
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) Notation de 0 à 3	3/3
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS	8/10
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> ● Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) 2 ● Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) 2 ● L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) 1 ● Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) 1 ● Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) 1 <p style="text-align: right;">Notation de 0 à 2 pour chaque ligne</p>	
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	7/10
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION	
<ul style="list-style-type: none"> ● La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) 1 ● Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3) 2 ● Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) 1 ● Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) 2 <p style="text-align: right;">Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne</p>	
TOTAL SUIVI ET EVALUATION	6/10
TOTAL FINAL	42/60
Commentaires :	

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche projet validée en CP du 21/03/07

OPERATION N° 82/11

MESURE N° 5

PRESAGE N° 24098

33. LIBELLE DE L'OPERATION :

Festival Offenbach 2007 : Développement du festival des Châteaux de Bruniquel

34. LOCALISATION DE L'OPERATION :

Bruniquel et Caussade

35. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION :

D'octobre 2006 à décembre 2007 pour l'éligibilité des dépenses.

Festival juillet et août 2007

36. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :

Association « Compagnie de la tour Brunehaut » à Bruniquel

37. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : en TTC

Total dépenses : 124 220 €- recettes estimées 55 000 €soit un montant éligible de 69 220 €

COUT TOTAL	Leader+	Etat	Département	Région	Autre à préciser.	Autofinancement
69 220 €	13 844 €* (20 %)*		7 000 €** (10.11 %)	9 000 € (13 %)		39 376 € (56.88 %)

* % d'aide dégressif : 4^{ème} année d'intervention LEADER+

** CG via leader+

38. DEPENSES ELIGIBLES en TTC:

Postes de dépenses	Montant en Euros
Salaires et charges	73 420 €
Alimentation et tables d'hôtes	11 000 €
Frais de déplacement et hébergement	5 400 €
Hébergement	6 600 €
Location piano.	2 700 €
Matériel technique	7 000 €
Décors et matériaux costumes	7 000 €
Communication	7 000 €
Administration	4 100 €
TOTAL DES DEPENSES	124 220 €

39. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

▪ CONTENU DU PROJET :

Depuis 1997, l'association "La Compagnie de la tour Brunehaut" assure la diffusion de l'art lyrique par la représentation, chaque année, d'une nouvelle pièce en un acte de Jacques Offenbach, avec des artistes professionnels confirmés associés à des artistes bénévoles locaux.

Depuis 2003, l'association a décidé de développer ce festival en proposant d'allonger sa durée (10 jours), d'y inclure l'accueil d'un stage de chant pour jeunes artistes professionnels et de valoriser les productions agricoles locales lors de

tables d'hôtes après les spectacles. Ainsi, la région de Bruniquel bénéficie d'une notoriété et d'une animation sur une quinzaine de jours en août permettant de fidéliser la clientèle touristique et locale.

Pour marquer le 11^{ème} anniversaire, l'association présentera en 2007 l'un des titres les plus connus d'Offenbach « Orphée aux enfers », opéra bouffe en 2 actes et 4 tableaux, plus conséquent que ceux des années précédentes (tant par le nombre de ses participants, par le nombre de ses tableaux, que par sa durée).

- **OBJECTIFS** : Effets attendus

Réaliser un nouvel évènement lyrique de qualité

Fédérer la population locale autour de l'évènement

Ravissement du public et des participants

Impact positif sur les organismes partenaires

Image positive de l'évènement et de sa région

- **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX** :

Tous publics – de 7 à 77 ans – Locaux, touristes et Festivaliers venant de toute la France et de l'étranger

40. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

- **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

L'opération rentre dans le cadre de la fiche action n°5 du Plan de Développement leader+ GAL Pays Midi-Quercy « Valoriser les usages du patrimoine naturel et culturel vecteurs d'une identité territoriale » car il constitue un exemple de festival basé sur des lieux patrimoniaux remarquables cités dans la fiche action.

Il a été convenu d'appliquer un taux dégressif pour des manifestations qui ont déjà bénéficié d'aide du programme Leader+. Cette manifestation est soutenue pour la quatrième année, donc le taux est de 20 %.

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation n°11 du 21 mars 2007

Décision : Accepté Refusé en l'état Refusé

Intitulé du projet : **Offenbach 2007 : Développement du festival des Châteaux de Bruniquel**

Maître d'ouvrage : **Association « Compagnie de la tour Brunehaut »** - Auteur de la fiche : **Philippe DARBOIS**

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY	
1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?	
Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la <u>compétitivité</u> ⁹ environnementale du PMQ (0-4)	2
Il tient compte de la présence <u>d'autres acteurs en PMQ</u> , il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	2
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	1
Le caractère <u>innovant ou expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité environnementale</u> (0-2)	1
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	
6/10	
2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ	
Le projet a un effet positif sur l'une des fiche-action de ce programme (0)	
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou <i>remarquable</i> ¹⁰ sur l'une des fiches-action (2)	2/2
<u>Notation de 0 à 2</u>	
3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)	
Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	3/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)	
Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	4/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)	
Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a un partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	3/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)	
Priorités transversales : Environnement Egalité des chances hommes, femmes Société de l'information – Emploi	
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4)	1/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)	
L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	2/2
<u>Notation de 0 à 2</u>	
TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	
21/30	

⁹ **Compétitivité environnementale** : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. **L'environnement** : « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »

¹⁰ **Effet positif** : contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité. **Effet remarquable** : effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.

Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :	
II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS	
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays	
L'opération n'a d'effet positif sur aucune des mesures liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d'1 mesure liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur 2 mesures de cette Charte, ou un effet remarquable sur 1 mesure au moins (2) Notation de 0 à 2	2/2
● Axes majeurs concernés : <input checked="" type="checkbox"/> X Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input checked="" type="checkbox"/> X Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable	
● Mesures concernées : 4-6	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)	
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : Charte Culturelle Notation de 0 à 3	3/3
3- Localisation du projet	
L'opération se localise dans une seule Commune (0) 2 communes L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) Notation de 0 à 2	1/2
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires	
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) Notation de 0 à 3	3/3
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS	
	9/10
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
•Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) •Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) •L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) •Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) •Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) Notation de 0 à 2 pour chaque ligne	2 2 2 2 2
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
	10/10
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION	
•La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) •Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3) •Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) •Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne	2 2 2 2
TOTAL SUIVI ET EVALUATION	
	8/10
TOTAL FINAL	
	48/60
Commentaires :	

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche projet validée en CP du 21/03/07

OPERATION N°84

MESURE N° 8

PRESAGE N° 24102

41. LIBELLE DE L'OPERATION :

Animation du Programme Leader+ 2007

42. LOCALISATION DE L'OPERATION :

Pays Midi-Quercy

43. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION :

Année 2007

44. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :

Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

45. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

COUT TOTAL	Leader+	Etat	Département	Région	Autre à préciser.	Autofinancement
58 000 €	29 000 € (50 %)		11 600 € (20 %)			17 400 € (30 %)

46. DEPENSES ELIGIBLES (TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):

Postes de dépenses	Montant en Euros
Ingénierie (prestations externes, études, animation,...)	0 €
Fonctionnement	
Salaires chargé et Frais de déplacement	45 400 €
Frais divers (séminaire, communication)	3 000 €
Frais de structure	9 600 €
Investissement	0 €
TOTAL	58 000 €

47. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

▪ **CONTENU DU PROJET** :

La mise en œuvre du programme de développement LEADER+ Pays Midi-Quercy nécessite une mobilisation des acteurs locaux et un appui à l'élaboration de leurs projets.

L'Animation du plan de développement Leader + (accompagnement de sous-mesure, animation du GAL, du partenariat institutionnel et local,...) est assurée par un coordinateur (équivalent 40%) et de 2 chargés de mission (dont une à 50 % et l'autre à 30 %) qui travaillent en réseau avec les techniciens des EPCI du Pays Midi-Quercy.

Petits investissements (informatique) liés à cette mission

Frais de fonctionnement courants de l'équipe technique.

Caractère durable et transférable :

Mobilisation pérenne des acteurs locaux du territoire

Partenaires : EPCI, Communes, Associations locales, départementales et régionales.....

▪ **OBJECTIFS** : (Présenter : le contexte local de mise en œuvre, les effets attendus,...)

Objectifs :

Constituer une équipe technique opérationnelle pour le suivi du Contrat de Pays et du programme Leader +, à même d'assurer une animation et une cohérence des objectifs poursuivis par les opérations programmées avec la stratégie territoriale du Pays Midi-Quercy.

Mode de mise en œuvre : Fonctionnement spécifique du Syndicat Mixte